Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 064-266404623-20260512-DELIB11_120526-DE

SAINT JEAN DE LUZ
Donibane Lohizune

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12 mai 2026 – 17 heures 30

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Saint-Jean-de-Luz s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François IRIGOYEN, Président

Administrateurs en exercice : 17

Nombre de présents : 13

N° 11

Objet : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL POUR L'ANNEE 2026

Acte exécutoire
Certifié conforme à l'original
Le Président
Par délégation le Vice Président

Présents
Mme MORICE – M BOIVIN – Mme DE TORREGROSA
Mme DUHART-GRAS – Mme LARGOUNEZ – Mme GUIRESSE-DUPEROU
Mme FOURNIER-DULAC – Mme AZAIS – M MAS – M ARGAGNON
M DUFAU – Mme ZUGARRAMURDI – M ROTETA

Pouvoirs

Absents excusés
M IRIGOYEN
Mme DELQUE

Absent
Mme GRACIET – Mme JEANNIN

Le procès verbal de la dernière séance est lu et approuvé sans observation

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 064-266404623-20260512-DELIB11_120526-DE

N° 11 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL – CCAS ANNEE 2026

Monsieur Jean-François IRIGOYEN, Président du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Jean-de-Luz, expose,

Dans le cadre de la ligne budgétaire inscrite au budget primitif 2026 du C.C.A.S (60.000,00 €) et suite aux propositions de la commission municipale « Action sociale, famille, séniors, lutte contre les discriminations et handicap» réunie le jeudi 23 avril 2026 à 18 heures, il convient d'examiner les demandes de subventions présentées par les associations et organismes à caractère social.

Il est proposé au conseil d'administration :

- de voter les subventions 2026 aux associations et organismes à caractère social en s'appuyant sur les propositions de la commission municipale « Action sociale, famille, séniors, lutte contre les discriminations et handicap» du jeudi 23 avril 2026.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- après en avoir délibéré
- **adopte à l'unanimité** des votants ces propositions étant ici précisé que les administrateurs suivants ne prennent pas part au vote pour les subventions aux associations concernées mentionnées ci-après :

- Madame Geneviève DELQUE pour l'Association « EVAH »
- Monsieur Stéphane ARGAGNON pour le point accueil jour «Kanttu Goxoa»
- Monsieur Xabi DUFAU pour le Secours Catholique
- Madame Myriam FOURNIER-DULAC pour l'Association Valentin Haüy
- Madame Inès AZAIS pour l'Association Elkartasuna Larrun

Les subventions 2026 votées se répartissent donc ainsi pour **47.610,00 €.**

PAUVRETE/PRECARITE

Banque Alimentaire Bayonne Pays basque	1.000,00 €
Croix Rouge Française	3.700,00 €
Denen Etxea	1.900,00 €
Kanttu Goxoa (Point Accueil Jour)	11.000,00 €
Les Restaurants du Cœur 64	2.200,00 €
Secours Catholique	3.150,00 €
(dont 500 € en spécifique repas solidaire)	

HANDICAP/SANTE

Alliance 64 – Accompagnement personnes malades et/ou en fin de vie	200,00 €
Association Fraternelle des Aveugles	200,00 €
EVAH – Espace de Vie pour Adultes Handicapés	1.500,00 €
France Alzheimer	500,00 €
GEM Phoenix	5.000,00 €
Handiplage	300,00 €
La Maison Goxa Leku – Accompagnement personnes en soins oncologiques	1.500,00 €
AVH – Association Valentin Haüy	1.000,00 €

PREVENTION/ANIMATION

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 064-266404623-20260512-DELIB11_120526-DE

ACJBP – Contrôle Judiciaire du Pays basque	
↳ Service Aide aux Victimes	250,00 €
↳ Service Point Rencontre	250,00 €
AGIR abcd Aquitaine – Intervenants Retraités	300,00 €
ALMA 64 Maltraitance personnes âgées/handicapées	300,00 €
Blouses Roses Pays basque	250,00 €
CIDFF 64 – Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles	1.500,00 €
Clowns Stéthoscope	110,00 €
ELKARTASUNA LARRUN (Aide aux Réfugiés et/ou Migrants	1.200,00 €
Espace Famille Médiation Pays basque	300,00 €
HARRERA – Aider les Prisonniers et Exilés Basques dans leur Démarches	200,00 €
La Cimade – Aide aux migrants	500,00 €
Les Bascos Euskal (actions en faveur des lesbiennes, gay, bi et trans	200,00 €
Prisac Adour (accueil familles de détenus)	200,00 €
SAGARDIAN EVC – Ecoute Violences Conjugales (en spécifique)	8.000,00 €
Saint-Jean-de-Luz/Ciboure Accueils	200,00 €
VMEH – Visiteurs des Malades dans les Etablissements hospitaliers	200,00 €
Nesk à Paillettes	500,00 €

Les montants versés seront prélevés sur le compte 65748.420 ouvert au budget du CCAS pour l'exercice 2026.

Le Président du CCAS
Jean-François IRIGOYEN

